

## **Procédure concernant le traitement des fichiers de paiement clients/fournisseurs créés en SHL**

Via le menu a (trafic bancaire) option 'b' (Belgique)

### **Progr. 2**

- Création d'un fichier de paiement XML avec des fournisseurs (pays SEPA) et des documents sélectionnés.
- Ce fichier peut être sauvegardé dans un dossier séparé (via les 4 premiers caractères du code BIC) afin de le transmettre à la banque via un logiciel bancaire ou Isabel.
- Veuillez introduire un code d'inscription unique.

### **Progr. 7**

- Création d'un fichier de paiement XML avec des fournisseurs (pays SEPA) et des documents sélectionnés.
- Ce fichier peut être sauvegardé dans un dossier séparé (via les 4 premiers caractères du code BIC) afin de le transmettre à la banque via un logiciel bancaire ou Isabel.
- Veuillez introduire un code d'inscription unique.

### **Progr. 4**

- Création d'un fichier de paiement XML avec des clients sélectionnés avec un mandat de domiciliation.
- Ce fichier peut être sauvegardé dans un dossier séparé (via les 4 premiers caractères du code BIC) afin de le transmettre à la banque via un logiciel bancaire ou Isabel.
- Veuillez introduire un code d'inscription unique.

Après la date d'exécution des fichiers envoyés, on peut télécharger et imprimer les extraits bancaires.

Pour le traitement comptable des paiements il y a 2 options:

### **Option 1**

Via un programme en dehors du programme de saisie financier et donc sans contrôle du solde de début et de fin de l'extrait. De plus, il s'agit d'un traitement partiel de l'extrait.

Via le menu a (trafic bancaire):

- Progr 5: traitement financier du fichier de paiement fournisseurs (pays SEPA) exécuté par la banque sur base du code d'inscription unique.
- Progr 6 : traitement financier du fichier de paiement fournisseurs (pays non-SEPA) exécuté par la banque sur base du code d'inscription unique.
- Progr 25: traitement financier du fichier de paiement domiciliations clients exécuté par la banque sur base du code d'inscription unique.

Dans ces 3 programmes, veuillez introduire, hors le code d'inscription, le numéro du journal financier, le code pièce, le numéro de pièce, la date comptable et le compte financier. Ce qui reste sur l'extrait doit être comptabilisé manuellement via le programme de saisie financier.

## **Option 2**

Via le programme de saisie financier et donc avec contrôle du solde de début et de fin de l'extrait.

Après le choix du journal financier, le compte financier, code pièce, numéro de pièce, date de pièce, la saisie du solde de début et de fin de l'extrait on arrive dans le volet du choix "c" (client), "f" (fournisseur), "g" (compte général) ou "?" (consultation). Veuillez taper la touche de fonction **F10**.

Le programme affiche ensuite les options suivantes:

- 1 = paiements fournisseurs belges (SEPA) créés via le fichier de paiements
- 2 = paiements fournisseurs étrangers (non-SEPA) créés via le fichier de paiements
- 3 = domiciliations clients créés via le fichier de paiements

Via F3 vous obtenez un aperçu des fichiers de paiement qui ne sont pas encore traités.

Afin de démarrer le traitement, il suffit de choisir le code d'inscription. Lorsque le compte de l'extrait est différent de celui utilisé lors de la création de fichier de paiement, le programme demande s'il faut continuer le traitement ou non. Les transactions s'effectuent selon les données de l'écran d'imputation.

Après le traitement, les transactions seront affichées à l'écran. Les autres transactions de l'extrait doivent alors être comptabilisés pour faire en sorte que le solde de début et de fin de l'extrait peuvent être vérifiés.

## Procédure concernant le traitement des fichiers CODA

Via le programme de saisie financier et le **fichier CODA** téléchargé avec un extrait bancaire.

Afin de pouvoir utiliser cette option, il y a quelques paramètres à définir au préalable par dossier.

### Définitions par dossier:

- 1) Création d'un dossier dans lequel les fichiers CODA de la banque seront stockés.
- 2) Création d'un dossier dans lequel SHL fait – lors du traitement - une copie au préalable du fichier CODA à traiter (Attention : ce dossier doit être différent de celui mentionné ci-dessus).
- 3) Création du compte d'attente CODA par banque via le programme 103 – Gestion comptes généraux. Normalement, il s'agit un compte dans la classe 49. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les transactions non-traitées.

Pour chaque compte financier pour lequel vous souhaitez importer des fichiers CODA:

Par exemple 550000 – Banque X

Options -> "extraits CODA"

- Renseigner IBAN et BIC lié au compte bancaire
  - Dossier fichier = dossier dans lequel les fichiers CODA de la banque seront stockés
  - Dossier backup = dossier dans lequel SHL fait une copie du fichier à traiter
  - Compte d'attente = le compte pour les transactions non-traitées
- 4) Le traitement des paiements clients/fournisseurs via des fichiers CODA se fait sur base d'une communication structurée OU le IBAN/BIC du client/fournisseur. Par conséquent, il est préférable de renseigner le IBAN/BIC de tous les clients/fournisseurs actifs. SHL cherchera d'abord la communication structurée, si elle est renseignée dans le fichier CODA et ensuite le IBAN/BIC On peut définir 4 numéros de comptes bancaires différentes par client/fournisseur.
  - 5) Des paramètres dossier, le cas échéant à ajouter via le programme 111 – Paramètres dossier -> Options -> Mémo:

*Code mémo = \$CODA1*

Ligne 1 = montant paiement < ou = solde document

OK

Si ce code mémo n'a pas été prévu, uniquement les documents desquels le solde correspond au montant mentionné dans le fichier CODA seront retenus.

*Code mémo = \$CODA2*

Ligne 1 = importer les transactions selon la date de transaction au lieu de date de la pièce

OK

Si ce code mémo n'a pas été prévu, les transactions seront importées selon la date de la pièce du programme de saisie.

## **Procédure:**

Veillez sauvegarder les fichiers CODA dans le dossier (voir 1) ci-dessus) avec un nom comprenant 50 caractères au maximum.

Via le programme de saisie financier et donc avec contrôle du solde de début et de fin de l'extrait.

Via le programme de saisie financier, après le choix du journal financier, le compte financier, code pièce, numéro de pièce, date de pièce, la saisie du solde de début et de fin de l'extrait on arrive dans le volet du choix "c" (client), "f" (fournisseur), "g" (compte général) ou "?" (consultation). Veuillez taper la touche de fonction **F10**.

Le programme affiche ensuite les options suivantes:

- 1 = paiements fournisseurs belges (SEPA) créés via le fichier de paiements
- 2 = paiements fournisseurs étrangers (non-SEPA) créés via le fichier de paiements
- 3 = domiciliations clients créés via le fichier de paiements
- 4 = fichier CODA (extraits bancaires)**

**En choisissant '4'**, on obtient un écran dans lequel il faudra renseigner le nom du fichier CODA à traiter, ainsi que le nom de l'imprimante: il y aura une liste des transactions à traiter avec mention du code client/fournisseur et les numéros de documents trouvés. Lorsqu'une donnée ne pouvait pas être retrouvée, ou s'il s'agit d'une transaction autre qu'un paiement client/fournisseur, "compte d'attente" sera mentionné à côté de la transaction.

Après l'importation du fichier CODA, les transactions seront mentionnées dans le numéro de pièce de la comptabilité. Le fichier CODA importé est supprimé dans le dossier défini.

Le programme vérifie le solde de début de fichier CODA à importer avec le solde de début du numéro de pièce dans la comptabilité. Lorsqu'il y a une différence on demande de continuer le traitement ou non.

Les transactions que ont été comptabilisées sur un compte d'attente peuvent être annulées dans la pièce et remplacées par les transactions correctes.

Toutes les codes de transaction seront donc traités, mais il reste encore des transactions qui ne concernent pas des paiements clients/fournisseurs. Celles-ci seront comptabilisées sur le compte d'attente défini.

## **Procédure concernant le traitement des fichiers CODA, paiements clients uniquement**

**Uniquement traitement des paiements clients** via un fichier CODA téléchargé avec un extrait bancaire.

Afin de pouvoir utiliser cette option, il y a quelques paramètres à définir au préalable par dossier.

### **Définitions par dossier:**

- 1) Création d'un dossier dans lequel les fichiers CODA de la banque seront stockés.
- 2) Création d'un dossier dans lequel SHL fait – lors du traitement - une copie au préalable du fichier CODA à traiter (Attention : ce dossier doit être différent de celui mentionné ci-dessus).
- 3) Création du compte d'attente CODA par banque via le programme 103 – Gestion comptes généraux. Normalement, il s'agit un compte dans la classe 49. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les transactions non-traitées.

Pour chaque compte financier pour lequel vous souhaitez importer des fichiers CODA:

Par exemple 550000 – Banque X

Options -> "extraits CODA"

- Renseigner IBAN et BIC lié au compte bancaire
  - Dossier fichier = dossier dans lequel les fichiers CODA de la banque seront stockés
  - Dossier backup = dossier dans lequel SHL fait une copie du fichier à traiter
  - Compte d'attente = le compte pour les transactions non-traitées
- 4) Le traitement des paiements clients/fournisseurs via des fichiers CODA se fait sur base d'une communication structurée OU le IBAN/BIC du client. Par conséquent, il est préférable de renseigner le IBAN/BIC de tous les clients actifs. SHL cherchera d'abord la communication structurée, si elle est renseignée dans le fichier CODA et ensuite le IBAN/BIC On peut définir 4 numéros de comptes bancaires différentes par client.
  - 5) Des paramètres dossier, le cas échéant à ajouter via le programme 111 – Paramètres dossier -> Options -> Mémo:

*Code mémo = \$CODA1*

Ligne 1 = montant paiement < ou = solde document

OK

Si ce code mémo n'a pas été prévu, uniquement les documents desquels le solde correspond au montant mentionné dans le fichier CODA seront retenus.

**Procédure:**

Veillez sauvegarder les fichiers CODA dans le dossier (voir 1) ci-dessus) avec un nom comprenant 50 caractères au maximum.

**Démarrez ensuite dans le menu a (trafic bancaire) -> 'b' (Belgique) -> 9 'importer paiements clients (CODA)'** pour obtenir un écran dans lequel on renseigne le code d'inscription et le compte financier, ainsi que le nom du fichier CODA à traiter et le nom d'imprimante pour éditer une liste des données à traiter avec mention du client et les numéros de documents retrouvés. Lorsqu'une donnée n'est pas retrouvée, on mentionne « compte d'attente » à côté de la transaction.

La date des transactions importées est toujours la date de transaction et non pas la date de pièce.

Le fichier CODA est supprimé dans le dossier défini.

Lorsque le code d'inscription n'a pas été renseigné, les transactions ne peuvent être comptabilisées.

Le traitement comptable peut se faire via menu a, progr 25 OU via le programme 203, touche F10, option 3 paiements clients via le numéro d'inscription.

Attention : pour des paiements clients sans communication structurée, au moins un compte financier doit être défini par client.